EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **05 novembre 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **cinq novembre deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Odile VIGNAL à Martine REMBERT-MANTELET, Havva ISIK à Grégory BERNARD, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, René MAYOT à Serge GODARD, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Cyril CINEUX et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Chantal MERCIER-COURTY et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Carole COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL donne pouvoir à Monsieur Simon POURRET et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance à partir de la question n°2.
A partir de la question n° 7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 14

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE - SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS

Mesdames Danièle GUILLAUME et Havva ISIK et Messieurs Serge GODARD, Alain MARTINET, Alain LAFFONT, René MAYOT ne prennent pas part au vote

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville met en place chaque année une enveloppe de 635 000 € afin de contribuer à la mise en œuvre de projets associatifs sur les quartiers concernés.

Soixante dix-neuf projets ont déjà bénéficié d'un soutien financier de la commune.

Quatre projets ont été examinés, répondant aux critères définis par la commune en concertation avec les autres partenaires institutionnels. Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexé pour un montant global de 29 500 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2010.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations, conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser en temps utile le versement de ces subventions aux associations concernées ;
- d'autoriser la signature éventuelle de convention de partenariat avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Coût de l'action €	Subvention CUCS Ville accordée pour 2009	Subvention ACSE Etat accordée pour 2009	Subvention CUCS Ville demandée pour 2010	Subvention CUCS Ville proposée pour 2010
ACEPP AUVERGNE **Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de la Région Auvergne**	**"FEDERIP"** Mise en place d'un outil pédagogique à la disposition des enfants, parents, professionnels, adhérents et partenaires qui a pour objectif : - de sensibiliser à l'accueil des nouveaux arrivants et à l'accueil de la diversité - d'engager des réflexions et des actions dans les lieux d'accueil de jeunes enfants - de créer du lien et de la solidarité dans le réseau des lieux d'accueil - de permettre aux lieux d'accueil de jeunes enfants de s'ouvrir à tous **Quartiers concernés :** tous les quartiers **Public :** familles, parents, enfants, professionnels	22 500,00	/	/	2 000,00	1 500,00
ALTIC **Association pour le Logement Temporaire et l'Insertion à Clermont-Ferrand**	**Accompagnement social et gestion locative sociale** Lutter contre l'exclusion en permettant aux résidents permanents, issus de l'immigration et vieillissant en foyer, d'accéder à leurs droits, aux soins, et d'être maintenus à leur domicile. C'est assurer aussi une aide sociale, permettre l'appropriation du logement et le respect des règles de vie en société. **Quartiers concernés** : Saint-Alyre - Fontgièvre **Public** : 132 personnes	87 520,00	9 000,00	/	10 000,00	9 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE **Omnisports**	**Le sport accessible aux habitants des quartiers** **Ouverture des structures de l'ASM aux associations et aux personnes des quartiers éligibles au titre du CUCS** Dans le cadre de rencontres régulières entre les associations et l'ASM, permettre aux habitants des quartiers d'accéder de manière privilégiée aux activités de l'association omnisports. L'ASM a élaboré en partenariat avec les associations du Réseau Femmes une proposition d'actions diverses en direction du public féminin des quartiers qui n'ont pas accès aux activités sportives en général (activités mères – enfants / Baby – gym ; gymnastique d'entretien, cardio – training). Ces activités seront menées dans les conditions d'intégration dans le milieu sportif, dans le respect de la laïcité et des droits des femmes. Le partenariat avec le Réseau Femmes est une première étape, d'autres partenariat avec d'autres associations de quartiers se mettront en place. L'ASM a missionné un poste d'animateur afin de favoriser et de faire aboutir ces démarches. **Quartiers concernés :** Fontaine du Bac, Herbet, St–Jacques, Fontgièvre, St Alyre, Croi **Public :** Les habitants et plus particulièrement les femmes issues des quartiers.	110 000,00	10 000,00	/	10 000,00	10 000,00
CONCORDIA AUVERGNE	**Accompagnement de jeunes sur des projets de volontariat associatif** Ce projet s'inscrit dans le prolongement des actions de volontariat déjà initiées dans le cadre du service civil volontaire. La mise en place du service civique, avec une ouverture de 10 postes sur une durée respective de 9 mois, va permettre : 1 - de proposer aux associations un soutien en moyen humain afin de leur permettre de soutenir un projet, développer une nouvelle action ou renforcer des actions existantes, 2 - de proposer aux jeunes clermontois d'être acteurs de leur ville en s'investissant dans la vie des quartiers sur la base d'un engagement volontaire, pour une mission d'intérêt général. **Quartiers concernés :** tous les quartiers **Public :** 10 jeunes de 18 à 25 ans	41 340,00	/	/	9 000,00	9 000,00
TOTAL		**261 360,00**	**19 000,00**	**/**	**31 000,00**	**29 500,00**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 novembre 2010

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Odile SAUGUES